



Commune d'Oron

Commission des finances

Rapport concernant le préavis municipal

No 16/2013

Concernant un crédit pour l'élaboration du plan de classement et de protection des arbres et de son règlement

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 27 mai et 3 juin.

La Municipalité, en prévision de l'étude du plan général d'affectation communal, sollicite un crédit de CHF 35'000 afin de réactualiser le plan de classement et de protection des arbres de la commune.

L'amortissement représentera une charge annuelle de CHF 3'500 dès l'exercice qui suivra la réalisation du plan.

En cas de recours à un emprunt, la charge d'intérêt serait de l'ordre de CHF 1'050 par an.

Après examen de ce préavis, la Commission des finances vous propose, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis no 16/2013 et :

1. D'autoriser la Municipalité à procéder à l'élaboration du plan de classement des arbres.
2. D'accorder un crédit de CHF 35'000 à cet effet.
3. D'autoriser à prélever ce montant sur les disponibilités de la caisse communale.
4. D'autoriser, le cas échéant, à emprunter ce montant aux meilleures conditions du marché.





Commune d'Oron

Oron, le 2 juin 2013.

Les membres de la Commission des finances :

Isabelle Neyret

Hubert Bovet

Fabrice Chollet

Thierry Cuénoud

Christian Budry (président)

Vu et transmis à la
Municipalité le
18 juin 2013

